

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 23/11/2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021**

**2021 DICOM 32** Exposition sur les femmes Afghanes sur la voie publique.

**Mme Carine ROLLAND, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 2 novembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités de la convention d'exposition sur les femmes Afghanes sur la voie publique.

Sur le rapport présenté par Carine ROLLAND au nom de la 2ème Commission ;

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe de la convention d'exposition sur les femmes Afghanes sur la voie publique.

Article 2 : Sont approuvées les modalités de la convention d'exposition sur les femmes Afghanes sur la voie publique.

Article 3 : La Maire est autorisée à signer ladite convention.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**